

Enquête sur les maisons d'hébergement, 1999-2000

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English version available

_	_
•	
м	×
	Ρ.

		Nom de l'organisme
		rom as rorganisms
		Adresse postale
		Ville, province
		Code postal
femmes victimes de violence et à instantané d'un jour de la clientèle Canada, à tous les organismes d'I que votre participation à cette enq recueillis puissent être les plus	ergement vise à réunir des leurs enfants pendant les de servie en un jour donné. Le nébergement qui viennent en juête soit volontaire, votre co exacts et les plus compl nismes à but non lucratif et le	données sur les services d'hépergement offerts aux douze derniers mois d'accueil, et à donner un aperçu le questionnaire de l'Enquête est distribué dans tout le n aide aux femmes victimes de violence familiale. Bien popération est importante atin que les renseignements lets possible. Les données recueillies aideront les les gouvernements à mettre sur pied des programmes,
SECTION 1 - PROFIL DE	L'ORGANISME, À MI	DI, LE 17 AVRÎL 2000
VEUILLEZ LIRE LES INSTRU LE QUESTIONNAIRE.	ICTIONS ET LES DÉFINI	ITIONS CI-JOINTES AVANT DE REMPLIR
ORGANISME:		
 Indiquez la catégorie qui co mieux à votre organisme. 	rrespond le	sison d'hébergement
Cochez une seule réponse. d'un établissement, par ex. d'hébergement et un log deuxième étape, veuillez re questionnaires.	une maison gement de emplir deux	ison d'hébergement de deuxième étape seau de maisons d'hébergement tellite ntre d'urgence pour les femmes
VOIR LE MANUEL POUR LES DÉF	INITIONS. 6 Re	fuge d'urgence
		ntres de prévention de la violence familiale en milieu rural
	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	berta seulement) gement provisoire (Manitoba seulement)
$\langle \mathcal{L}(\mathcal{O}) \rangle$	⁹ O Ce	ntre de ressources familiales (Ontario seulement, résidentiel)
	¹⁰ Aut	tres (veuillez préciser)
	a)	
	b)	
	c)	
2. Quel est le nombre total de votre établissement est autor par jour?		
RÉGION :		
3. Indiquez la ou les régions o	desservies par 1 Ré	gion urbaine / suburbaine (1 000 personnes ou plus)
votre organisme. (Cochez toutes les réponses	s applicables).	gion rurale/village (moins de 1 000 personnes)
(111 - <u></u>	,	serve
Réservé à l'usage du bure	au	
Date reçue	Vérification	Saisie FSC
J/J M/M A/A/A/A	J/J M/M A/A/A/	/A J/J M/M A/A/A/A

explo « cor	onseil de bande est-il propriétaire ou itant de votre établissement? (La notion seil de bande » désigne un groupe de sentants élus par les habitants de la ve.)	C)ui No	n		
a) pr	opriétaire?	1	2 (\bigcirc		
b) ex	ploitant?	1	O 2(Ö		
5. Votre réser	établissement est-il situé dans une ve?	1 2	Oui Non			
SERVIC	ES					
non-r « nor 4, ve	ez indiquer tous les services que <u>votre éta</u> ésidants (colonne 2) et aux ex-résidants (co I-résidants » et « ex-résidants », veuillez ut uillez indiquer tous les services fournis <u>p</u> hez <u>toutes</u> les réponses applicables)	olonne 3). Si tiliser la color par d'autres	votre établiss nne « non-rés <u>centres</u> à c	sement ne dis sidants » (col des résidants	stingue pas er onne 2). Dan de votre éta	tre s la colonne
		Services fourni	s par votre établis	ssement à des :	Services offerts par d'autres	Sans
		Résidants de votre établissement	Non-résidants de votre établissement	Ex-résidants de votre établissement	organismes à vos résidants	objet
Δ) S	ervices à l'intention des femmes					
·) Consultation individuelle à court terme	1	2	$\sqrt{3}$	4	5
2) Consultation individuelle à long terme	1	20	236	4	5
3) Consultation ou intervention de groupe	10	2	3	4	5
4) Programmes de consultations familiales (y compris mère, enfant(s) et partenaire	\$\dC	2	3	4	5
5) Service d'écoute téléphonique d'urgence (S.O.S)		2	3	4	5
6) Services médicaux (p. ex., information ou soutien)	10	2	3	4 🔾	5
7) Services juridiques (p. ex. information ou soutien, service parajuridique)	1	2	3	4 🔾	5
	Aide financière/aide sociale (p. ex., information ou soutien)	1	2	3	4 🔾	5
9) Appui à l'aŭtonomie fonctionnelle (p. ex., aller à la banque, faire des course: vaquer aux occupations quotidiennes)	S, 1	2	3	4	5
10	Apprentissage de travail et recherche d'emploi	1	2	3	4 🔾	5
N.) Compétences parentales	1	2	3	4 🔾	5
12) Services de référence pour logement	1	2	3	4 🔾	5
,) Services adaptés aux différences culturell à l'intention des femmes autochtones		2	3	4	5
14) Services adaptés aux différences culturell à l'intention des femmes des minorités ethnoculturelles ou visibles	es ¹	2	3	4 🔾	5
15) Services axés sur les besoins des lesbiennes	1	2	3	4 🔾	5
16) Services pour femmes handicapées	1	2	3	4 🔾	5
17) Services récréatifs	1	2	3	4 🔾	5

Page 2 8-1000-50.2: 2000-03-15

VIC	CES (Suite)				1	
		Services fournis par votre établissement à des :		Services offerts	Cono	
		Résidants de votre établissement	Non-résidants de votre établissement	Ex-résidants de votre établissement	par d'autres organismes à vos résidants	Sans objet
A) Se	ervices à l'intention des femmes					
18)	Défense des droits des femmes	1 🔾	2	3	4	5
19)	Services pour femmes plus âgées (55+)	1	2	3	4	5
20)	Autres services pour femmes (veuillez préciser)					
	a)	1	2	3	4	5
	b)	1	2	3	4	
	c)	1	2	3	4	5
3) Se	ervices à l'intention des enfants) -
,	Consultation ou intervention individuelle	1	2	30		5
22)	Consultation ou intervention de groupe ou soutien	1	2	(^3Q)	40	5
23)	Programmes pour les enfants témoins ou victimes de mauvais traitements (p. ex., thérapeutique de jeu)	1	20	700	4	5
24)	Services adaptés aux différences culturelles à l'intention des enfants autochtones	s 1 .	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	3	4	5
25)	Services adaptés aux différences culturelles à l'intention des enfants des minorités ethnoculturelles ou visibles	s ^1) 20	3	4	5
26)	Enseignement des matières scolaires/leçons privées	~ (Q)	20	3	4	5
27)	Protection de l'enfance/services à la famille		2	3	4	5
28)	Visites supervisées pour le parent non-résident	/ ¹ 0	2	3	4	5
29)	Gardiennage	1	2	3	4	5
30)	Espaces récréatifs extérieurs pour enfants	1	2	3	4	5
31)	Espaces (écréalifs intérieurs pour enfants	1	2	3	4	5
	Placement temporaire d'enfants sans paren	nts ¹	2	3	4	5
_	((veuillez préciser)	1 (2	3	4()	5
$^{\prime}($	a)	1 ()	2()	3()	4()	5
	c)	10	2	3	4	5
 C) Se	ervices à l'intention des partenaires violer	nts				
34)	Traitement et services de consultation	1	2	3	4	5
35)	Autres (veuillez préciser)					
	a)	1	2	3	4	5
	b)	1	2	3	4	5
	c)	1	2	3	4	5

ERVICES (Suite)	Services fournis par votre établissement à des : Services			C	
	Résidants de votre établissement	Non-résidants de votre établissement	Ex-résidants de votre établissement	par d'autres organismes à vos résidants	Sans objet
D) Services généraux					
36) Information	1	2	3	4	5
37) Prévention/ sensibilisation communautaire	1 0	2	3	4	5
38) Programmes d'extension des services	1	2	3	4	5
39) Défense des droits	1	2	3	4	50 /
 Action politique ou sociale (p. ex., rédaction de lettres à l'intention de politiciens, marches, protestations) 	1	2	3	4	
41) Aide pour l'hébergement d'animaux domestiques	1	2	3	4	(5)
42) Banque alimentaire	1	2	3	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	50
43) Articles d'habillement	1	2	3O(\		5
44) Articles d'ameublement	1	2	(30)	40	5
45) Autres (veuillez préciser)		(0			
a)	1	<u></u>	30	4	5
b)	10		3	4	5
		2	3()	4	5
c)					
CCESSIBILITÉ: 7. Dans quelles langues votre établissement peut-il fournir des services? Inclure employé(e)s, bénévoles ou autres pouvant communiquer verbalement dans					•
précisées. (Énumérez toutes les langues	Français				1
qui s'appliquent)	Anglais Arabe				3
	Chinois				4()
	Cri				5
	Allemand				6
	Grec				7
	Italien				8
	Polonais				9
	Portugais				10
	Panjabi				11 🔾
	Espagnol				12()
	Tagalog (P	hilippines)			13
	Ukrainien				14()
	Vietnamier	<u> </u>			15
		ngue(s) <i>(veuill</i>	lez préciser) :		16
	a)				

fauteuils roulants?	¹ ○ Entièrement ➤ <i>Passez à la Question 11</i>
	² Partiellement
	³ Non accessible > Passez à la Question 11
9. Votre établissement comprend-il des chambres à coucher accessibles aux fauteuils roulants?	1 Oui
	² Non
10. Votre établissement comprend-il des salles de bain accessibles aux fauteuils roulants?	¹ Oui
	² Non
11. Votre établissement offre-t-il des services aux malentendants (p. ex., ATME,	¹ O Services complets
langage gestuel)?	² Services partiels
	³ Aucun service
12. Votre établissement offre-t-il des services	100
aux malvoyants (p. ex. documents en braille, en gros caractères)?	Services complets Services partiels
	3 Aucun service
	Aucun service
FUMOIR VENTILÉ:	¹ O Oui
13. Votre établissement a-t-il un fumoir ventilé?	
	2 Mon
/	Won Vétablissement résidentiel est non fumeur
ADOLESCENT DE SEXE MASCULIN:	
14. Votre établissement a-t-il un âge limite pour les adolescents de sexe masculin?	Oui ➤ 14a) Quel est l'âge limite?
	² Non
	³ ◯ Sans objet ➤ <i>Passez à la Question 17</i>
15. Votre établissement adresse til ailleurs les adolescents de sexe masculin?	¹ Oui
	² Non ➤ Passez à la Question 17
16 À quel tons d'organisme votre établissement	
16. À quêt type d'organisme votre établissement envoie t'il les adolescents de sexe masculin?	Type d'organisme : (ne pas donner noms et adresses)
(Cochez toutes les réponses applicables)	¹ Refuge pour les adolescents
	Services sociaux/services de protection de l'enfance
	³ Centre de services à la famille
	⁴ Centre de jeunesse
	⁵ Autre type d'organisme (veuillez préciser) :
	a)
	b)
	b)
	b)

SECTION 2 - PROFIL DES RÉSIDANTS ÉTABLI LE 17 AVRIL 2000, À MIDI

Cette section (questions 17 à 20) vise à obtenir **un aperçu instantané** de la clientèle servie en un jour donné de l'année (en l'occurrence, le 17 avril 2000). Comme un certain nombre de résidants peuvent être temporairement absents le 17 avril 2000, veuillez inclure tous les résidants **admis**, y compris ceux qui sont temporairement absents, au moment de répondre aux questions suivantes.

 Pour chaque femme adulte présente dans votre établissement le 17 avril 2000, à midi, indiquez la ou les raisons de l'admission.

En comptant toutes les raisons qui s'appliquent pour chaque résidante adulte, indiquez le nombre de femmes venues dans votre établissement pour chacune des raisons énumérées. Par exemple, si vous avez 10 résidantes adultes le 17 avril 2000 et qu'elles se sont toutes adressées à vous parce qu'elles étaient menacées ou victimes de violence physique, écrivez « 10 » dans chacune de ces deux catégories. Si cinq de ces 10 femmes se sont aussi adressées à vous parce que leurs enfants étaient victimes de violence physique, écrivez « 5 » dans la catégorie « protection de ses enfants violence physique ».

Veuillez vous assurer que seules les femmes sont comptées. **Ne comptez pas** les enfants dans cette question.

Mauvais traitements :		Nombre
Violence physique	1	
Agression sexuelle	2	
	3	
Exploitation financière Violence psychologique	4	
	5	
Menaces	6/	
Harcèlement	7a)	
Protection pour son(ses) enfant(s):		
Violence physique	7b)	
Agression sexuelle		
Menaces	7c)	
	7d)	
Violence psychologique	7e)	
Négligence		
Être témoin de violence contre sa mère	7f)	
Autre forme de violence (veuillez préciser)	8a)	
	8b)	
\(\rangle\rangle\rangle\)	8c)	
	9a)	
Raisons autres que les mauvais		'
traitements :		
Problèmes de logement		
Hébergement de secours (p. ex., a dû quitter son dernier logement à la suite d'une expulsion ou de dommages causés par un incendie, une inondation ou une catastrophe naturelle)		
Incapacité de trouver un logement à prix abordable	9b)	
Problème de logement à court terme (p. ex., sur une liste d'attente pour un logement subventionné, ou attendait de déménager mais n'avait pas d'endroit où demeurer dans l'intervalle)	9c)	
Problèmes de santé mentale	10	
Alcoolisme et toxicomanie	11	
Autres (veuillez préciser)	12a)	
	12b)	
	120	
	12c)	l
Raison inconnue/ne sais pas	13	

Page 6 8-1000-50.2: 2000-03-15

Nombre total de résidants (adultes et e	enfants) :
18. Indiquez le nombre de femmes et d'enfants qui se trouvaient dans votre établissement le 17 avril 2000, à midi.	
(Inscrivez « 0 » s'il n'y en avait pas. Comptez chaque adulte et enfant seulement UNE FOIS):	Nombre
	Femmes
	2
	Enfants 3
	Total
Nombre total de résidants en raison de	e violence (adultes et enfants):
19. Du nombre total de résidants (voir la	
question 18) dans votre établissement le 17 avril 2000, à midi, combien de	\(\lambda(\lambda)\)\`
femmes venues avec leurs enfants étaient là principalement pour des	
raisons de violence ? (Inscrivez « 0 » s'il n'y en avait pas.	
Comptez chaque adulte et enfant seulement UNE FOIS) :	Nombre 1
	Femmes
	Enfants 2
	3
	Total
	$\diamondsuit_{\wedge}(\bigcirc)^{\vee}$
Nombre total de résidants non victime	s de violence (adultes et enfants) :
20. Du nombre total de résidants (voir la	
question 18) dans votre établissement le 17 avril 2000, à midi, combien de	
femmes venues avec leurs entants étaient la pour des raiso ns autres que la	
violence (p. ex. problème de logement)?	
(Inscrivez « 0 » è'il n'y en avait pas. Comptez chaque adulte et enfant seulement UNE FOIS) :	Nombre
seulement (UNE FOIS) :	Femmes
× × × × × × × × × × × × × × × × × × ×	2
\sim	Enfants 3
	Total

SECTION 3 - LES QUESTIONS 21 à 25 CONCERNENT UNIQUEMENT LES PERSONNES QUI RÉSIDENT DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT LE 17 AVRIL 2000, À MIDI ET QUI SONT VENUES POUR DES RAISONS DE VIOLENCE (Voir la Question 19)

Caractéristiques:

21. Le 17 avril 2000, à midi, indiquez, pour chacun des groupes d'âge suivants, le nombre de résidants échappant à des situations de violence (Comptez chaque adulte et enfant une seule fois):

Catégories d'âge des femmes	Nombre de femmes	Catégories d'âge des enfants accompagnant ces femmes :	Nombre d'enfants de sexe féminin	Nombre d'enfants de sexe masculin
	1	7	11	20
15-19 ans		Moins d'un an		
	2		12	21
20-24 ans		1-4 ans		
	3		13	22
25-29 ans		5-9 ans		
	4		14	23
30-34 ans		10-12 ans	1	
	5		15	24
35-44 ans	6	13-15 ans	16	251
45.54	0			K
45-54 ans	7	16-18 ans	17	26
== 0.4	<u>/</u>			}
55-64 ans	8	19-24 ans	18	27
05		05.00	B(<i>Y</i> (<i>y</i>)	21
65 ans +	9	25-29 ans	19	28
Âgo inconnu		Âgo incons:	7	
Age inconnu	10	Âge inconnu	K_/	29
Total (Ce total devrait		Total dianfants (C) total	dovroit ôtro ágal	
être égal au nombre de femmes inscrit à		Total d'enfants (Ce total au nombre d'enfants ins	crit à la	
la Question 19.)		Question 19.)		
Nombre de femmes (Co	omptez chaque fer	mme une seul e fo is) :		Nombre
				1
a) Hébergées avec leurs	enfants			
		702		2
b) Hébergées sans leurs	enfants			
	~ / / /	✓		3
c) N'ayant pas d'enfants	ou de rèsponsabilit	és parentales		4.1
	$\langle .(\ \)$			4
d) L'organisme ne sait pa	as si elles ont des e	nfants ou des responsabilités p	arentales	-
$\langle \rangle \langle \rangle$				5
e) Total (Ce total devrai	it_être égal au nom	nbre de femmes inscrit à la Qu	uestion 19.)	
	_			-
Nombre de résidants a	yant les caractéris	stiques suivantes : [Comptez		
chaque adulte et enfan	t aussi souvent qu	ıe cela s'applique. Incluez les	Femmes	Enfants
résidants ayant un han		ou temporaire		
(n\ex_le port de héqui	illes en raison d'ur	ne fracture à la iambe)]		
(p.\ex., le port de béqui	illes en raison d'ur	ne fracture à la jambe)]	01	09
(p. ex., le port de béqui	illes en raison d'ur	ne fracture à la jambe)]	01	09
(p:\ex., le port de béqui	illes en raison d'ur	ne fracture à la jambe)]	01	09
(p. ex., le port de béqui	illes en raison d'ui	ne fracture à la jambe)]		
(p. ex., le port de béqui	illes en raison d'ui	ne fracture à la jambe)]		
(pr.ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle	illes en raison d'ui	ne fracture à la jambe)]	02	10
(p. ex., le port de béqui	illes en raison d'ui	ne fracture à la jambe)]	02	10
(pr.ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02	10
a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive Autre(s) déficience(s) (p	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02	10
(pr.ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02	11 12
a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive Autre(s) déficience(s) (p	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02 03 04	10 11 12 13
(pr. ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive Autre(s) déficience(s) (p d) e)	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02	11 12
(p: ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive Autre(s) déficience(s) (p	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02 03 04	10 11 12 13
(p: ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive Autre(s) déficience(s) (p d) e) f)	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02 03 04 05 06	10 11 12 13 14
(pr. ex., le port de béqui a) Mobilité réduite b) Déficience visuelle c) Déficience auditive Autre(s) déficience(s) (p d) e)	illes en raison d'un	ne fracture à la jambe)]	02 03 04 05 06	10 11 12 13 14

Page 8 8-1000-50.2: 2000-03-15

 en avec l'agresseur: Le 17 avril 2000, à midi, indiquez la nature de la relatio agresseur. (Comptez chaque femme une seule fois. 	-				
a) Conjoint (marié(e))				-	
b) Conjoints de fait				2	
c) Ex-conjoint ou ex-conjoint de fait				3	
d) Amoureux (couples n'habitant pas ensemble)				4	
e) Ancien amoureux				5	
f) Parent (parent, enfant, autres)				6	
				7	
 g) Ami ou connaissance h) Fournisseur de soins (une personne non apparenté victime à temps plein ou partiel. Fournisseurs de so être cités sous « parents ») 	e chargée c ins qui sont	le prendre s aussi appa	soin de la arentés doi	vent	
i) Symbole d'autorité (professeur, employeur, personn	e en situati	on de confi	ance)	9	
j) Autre (veuillez préciser)				A	
k) Ne sais pas			\wedge		
l) Total (Ce total devrait être égal au nombre de fer	nmes insc	rit à la Que	estion 19)	12	
		-(C)			
tte question a trait au plus récent incident de violenc	e à la sưit	e duquel la	a femme a	a été admise	dans votr
tervention du système de justice pénale relative ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a	ce à la suff is de violen na suivante chaque fer	e duquel la ce précéde s sur le rôle	a femme a ents à la su e joué par le	a été admise iite desquels e système de	dans votre la police es justice
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a	ce à la suff is de violen na suivante chaque fer	e duquel la ce précéde s sur le rôle	a femme a ents à la su e joué par le	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce to être égal au femmes ir Questi	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a	ce à la suffits de violents de violents suivantes chaque fer pulique.	e duquel li ce précéde s sur le rôle mme. (<i>Inso</i>	a femme a ents à la su e joué par le crivez « 0	a été admise uite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce to être égal au femmes ir	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a particular de l'incident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles été portées contre	ce à la suffits de violents de violents suivantes chaque fer pulique.	e duquel li ce précéde s sur le rôle mme. (<i>Inse</i> Non (nombre)	a femme a ents à la su e joué par le crivez « 0 Ne sais pas (nombre)	a été admise uite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce to être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a plincident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles été portées contre l'agresseur (p. ex., femme, la police ou la Couronne)?	ce à la suffits de violents de violents suivantes chaque fer pulique.	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a particular de l'incident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles été portées contre l'agresseur (p. ex., femme, la police ou la	ce à la suffits de violentes de violentes strivantes chaque fer polique	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a l'incident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles été ponées contre l'agresseur (p. ex., femme, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (ordonnance de garder la paix, injonction restrictive, condition de probation, ordonnance de molestation, ordonnance d'airier vention d'urgence, ordonnance d'airier produinnance d'airier produinnan	ce à la suffits de violentes de violentes strivantes chaque fer polique	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela à a l'incident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles eté portées contre l'agresseur (p. ex., femme, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur, (ordonnance de garder la paix, injonction restrictive, condition de probation, ordonnance de notection d'urgence, ordonnance d'aide à la victime, ordonnance interdisant le traquage, etc.)?	ce à la suffits de violentes de violentes strivantes chaque fer polique	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
ette question a trait au plus récent incident de violence ablissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à des incident ut-être intervenue. Le 17 avril 2000, à midi, veuillez répondre aux question pénale dans le plus récent épisode de violence pour Comptez chaque adulte aussi souvent que cela s'a l'incident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles été ponées contre l'agresseur (p. ex., femme, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (ordonnance de garder la paix, injonction restrictive, condition de probation, ordonnance de molestation, ordonnance d'airier vention d'urgence, ordonnance d'airier produinnance d'airier produinnan	ce à la suffits de violentes suivantes chaque fer polique.	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (p. ex., femine, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (p. ex., femine, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (p. ex., femine, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (ordonnance de garder la paix, injonction restrictive, condition de probation, ordonnance de intervention d'orgence, ordonnance de protection d'orgence, ordonnance de prot	ce à la suffits de violentes de violentes strivantes chaque fer polique	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
comptex characteristics are signale and policies. a) l'incident a-t-il été signalé à la police? b) des accusations ont-elles eté pontées contre l'agresseur (p. ex., femme, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (ordonnance de probation, ordonnance de protection d'urgence, ordonnance d'aide à la victime, ordonnance interdisant le traquage, etc.)? parts: c) combien de femmes et d'enfants ont quitté votre établissement entre minuit et midi, le 17 avril 2000? Femmes	ce à la suffits de violentes suivantes chaque fer polique. Oui (nombre) 1	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 de Ne sais pas (nombre)	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votre la police es justice a pas. otal devrait nombre de socrit à la ion 19)
couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (p. ex., femine, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (p. ex., femine, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (p. ex., femine, la police ou la Couronne)? c) une ordonnance de restriction a-t-elle été rendue contre l'agresseur (ordonnance de garder la paix, injonction restrictive, condition de probation, ordonnance de intervention d'orgence, ordonnance de protection d'orgence, ordonnance de prot	ce à la suffits de violent survante chaque fer pplique. Oui (nombre) 1 1 1 1 1 1 1 1 1	e duquel lice précéde seur le rôle nme. (Inse	nts à la su pioué par le crivez « 0 Ne sais pas (nombre) 3 3 3 Si le noi départs	a été admise ite desquels e système de » s'il n'y en a Total (Ce tr être égal au femmes ir Questi (nom	e dans votri la police es i justice a pas. Interpolation de la pas. Interpolation 19) Interpolation 19) Interpolation 19) Interpolation 19) Interpolation 19)

5. LC	orsqu'elles sont parties, où les femmes sont-elles allées le comptez pas les enfants dans cette question.)	s? (Comptez chaque	remine and s		
	e complez pas les emains dans celle questioni,			Nombre	
a)	Sont retournées à leur conjoint			1	
b)	Sont retournées chez elles sans leur conjoint			2	
c)				3	
d)				4	
e)				5	
f)	Nouveau logement sans le conjoint			6	\angle
,				7 (
g)				8	\mathcal{T}
n) i)	Hôpital	d'hébergement cent	re de	9	
'/	Services en résidence (p. ex., foyer de groupe, centre désintoxication, de traitement de la toxicomanie, centre établissement de soins pour adultes)	e de réadaptation ou	autre		
	Autre (préciser)			100	
j)			\longrightarrow)11	
k)		(
I)				12	
) Inconnu			13	
1111	y <u>meonina</u>				
6. Co	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'héb 17 avril 2000?	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	établissement	entre minuit et midi	
6. Co le Fe	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'héb 17 avril 2000? emmes	Nombre 1 2	Si le tota à ZÉRO,	al des refus est éga , passez à la	al
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'héb 17 avril 2000?	Nombre 1 2	Si le tota	al des refus est éga , passez à la	al .
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'héb 17 avril 2000? emmes nfants our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils èté refusés? (Cochez outes les réponses qui s'appliquent)	Nombre 1 2	Si le tota à ZÉRO, Question	al des refus est éga , passez à la	hi .
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébe 17 avril 2000? emmes nfants our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent)	Nombre 1 2 3	Si le tota à ZÉRO, Question	al des refus est éga , passez à la	hi —
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébo 17 avril 2000? emmes otal des refus our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1 L 2 F	Nombre 1 2 3 e refuge était complet	Si le tota à ZÉRO, Question t t	al des refus est éga , passez à la	al .
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'héb 17 avril 2000? emmes nfants our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils èté refusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1 L 2 F	Nombre 1 2 3 e refuge était complete d'alcool et d	Si le tota à ZÉRO, Question t t	al des refus est éga , passez à la	al
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hében 17 avril 2000? emmes our quelles raisons ces femmes et ces nifants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1 L 2 P 3 P	Nombre 1 2 3 3 e refuge était complete d'roblèmes d'alcool et d'a	Si le tota à ZÉRO, Question t de drogue entale	al des refus est éga , passez à la n 28	al
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébo 17 avril 2000? emmes otal des refus our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils été refusés? (Cochez outes les réponses qui s'appliquent) 1	Nombre 1 2 3 e refuge était complete de la constant de la constan	Si le tota à ZÉRO, Question t de drogue entale	al des refus est éga , passez à la n 28	al
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébo 17 avril 2000? emmes nfants our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils été refusés? (Cochez outes les réponses qui s'appliquent) 1	Nombre 1 2 3 3 e refuge était complete d'alcool et d'	Si le tota à ZÉRO, Question t de drogue entale	al des refus est éga , passez à la n 28	al .
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'heb 17 avril 2000? emmes our quelles raisons ces femmes et ces nfants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1	Nombre 1 2 3 3 e refuge était complet roblèmes d'alcool et d' roblèmes de santé m fineur sans parent iste de non-admissior autres (veuillez précise	Si le tota à ZÉRO, Question t de drogue entale ens ou de mises	al des refus est éga , passez à la n 28	- -
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébon 17 avril 2000? emmes our quelles raisons ces femmes et ces nifants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1 L 2 F 3 F 4 M 5 L 6 A a) -	Nombre 1 2 3 3 e refuge était complete problèmes d'alcool et de problèmes de santé m dineur sans parent iste de non-admission sutres (veuillez précise	Si le tota à ZÉRO, Question de drogue entale	al des refus est éga , passez à la n 28	- -
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébon 17 avril 2000? emmes our quelles raisons ces femmes et ces nifants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1 L 2 F 3 F 4 M 5 L 6 A a) -	Nombre 1 2 3 3 e refuge était complet roblèmes d'alcool et d' roblèmes de santé m fineur sans parent iste de non-admissior autres (veuillez précise	Si le tota à ZÉRO, Question de drogue entale	al des refus est éga , passez à la n 28	- - -
6. Co le Fe Tro	ombien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébon 17 avril 2000? emmes our quelles raisons ces femmes et ces nifants ont-ils èté réfusés? (Cochez putes les réponses qui s'appliquent) 1 L 2 F 3 F 4 M 5 L 6 A a) -	Nombre 1 2 3 3 e refuge était complete problèmes d'alcool et de problèmes de santé m dineur sans parent iste de non-admission sutres (veuillez précise	Si le tota à ZÉRO, Question de drogue entale	al des refus est éga , passez à la n 28	- - -

Page 10 8-1000-50.2: 2000-03-15

Cette section a pour objet de recueillir des rense d'ex-résidants. Les questions 28 et 29 traitent des typique.	eignements sur les demandes d'aide	reçues de non-résidants et
28. Veuillez signaler le nombre d'appels téléphonie d'aide en personne ou d'autres genres de den pas eu. Comptez chaque demande d'aide):		
	a) Le 17 avril 2000	b) Pour un mois typique
	1	1
Relative au logement	2	2
Autre que le logement		
Autres demandes (veuillez préciser)	3	3
a)		
,	4	4
b)	5	5
c)	6	6
TOTAL		
TOTAL		
29. Veuillez signaler le nombre d'appels téléphonie d'aide en personne ou d'autres genres de dem eu. Comptez chaque demande d'aide):	ques, de lettres, de messages par té nandes reçues d'ex-résidants. (Inscr	Nécopieir, ou de demandes ivez « 0 » s'il n'y en a pas
	a) Le 17 avril 2000	b) Pour un mois typique
	1	1
Relative au logement		2
Autre que le logement		2
Autres demandes (veuillez préciser)	3	3
a)		
,		4
b)	5	5
c)		
TOTAL		6
TOTAL		
Activités d'extension (VOIR LE MANUE	L POUR LES DÉFINITIONS)	
30. Combien d'heures par semaine sont consacrée (Veuillez noter que s'il y a 3 employés qui font 2 représente 60 heures. Inclure les employés rén	s à des activités d'extension? 20 heures par semaine, cela	heures par semaine
SECTION 5 RENSEIGNEMENTS ANN	UELS	
Le but des sections 5 est d'obtenir des renseigne fournie pour la période de 12 mois se terminant espace est prévu pour que vous puissiez y indiquer	le 31 mars 2000 ou pour votre prop	ore exercice de 12 mois. Ur
Période de référence. Veuillez indiquer la période	de 12 mois utilisée pour l'information	fournie dans cette section :
J/J M/M A/A/A/A	J/J M/M A/A/A	
De:	À:	
31. Veuillez indiquer le nombre total d'admissions entre le 1 ^{er} avril 1999 et le 31 mars 2000 ou au cours des 12 derniers mois si votre exercice ne se termine pas le 31 mars 1999.		Nombre
(Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas eu) :	Nombre de femmes	
	MOUNTE OF IGUILIES	2
	Nombre d'enfants	
	Mambaa tatal Balasi I	3
	Nombre total d'admissions	

SECTION 5 - RENSEIGNEMENTS ANNUELS (suite)		
Réparations matérielles ou améliorations: L'objet des questions 32 à 38 est de recueillir des rens effectuées à votre établissement pendant le dernier ex qui pourraient se révéler nécessaires au cours des cinfonds reçus de la SCHL pour la construction de nouvell	seignements sur les ré ercice, ainsi que les ré q prochaines années.	parations matérielles ou améliorations
NE PAS INCLURE LES TRAVAUX D'ENTRETIEN NO L'entretien normal comprend la peinture, la réparation c		
32. Des réparations matérielles ou des améliorations ont-elles été effectuées à votre établissement au cours du dernier exercice?	¹ Oui ² Non ➤ Passe.	z à la Question 36
33. Quel genre de réparations ou d'améliorations ont été effectuées à votre établissement au cours du dernier exercice? (Cochez toutes les réponses applicables)	¹ Majeures	Plomberie ou filage électrique défectueux, réparations de base à des murs, des planchers ou des planonds etc. En d'autres mots, il s'agit de réparations que vous êtes légalement tenu de faire pour vous conformer au code du bâtiment de votre municipalité. Ces réparations sont jugées essentielles pour des raisons de sécurité et pour satisfaire aux normes municipales.
	² Mineures ³ Structurates	Carteaux de plancher, briques ou bardeaux décollés ou manquants, marches, rampes ou revêtement endommagés, etc. Améliorations non requises aux fins de sécurité ou pour satisfaire aux normes municipales telles que des aménagements visant à rendre des pièces accessibles aux fauteuils roulants, l'ajout d'un nouveau système de sécurité, de rampes, d'un espace récréatif extérieur pour enfants et d'un fumoir ventilé.
34. Comment ont été financées les réparations ou améliorations effectuées en 1999-2000? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)	Autre ministère Autre ministère Autre ministère Autre ministre de la constant	provincial ou territorial njoint fédéral/provincial/territorial régionale/municipale inancement
35. Quel a été le coût des réparations ou des améliorations effectuées en 1999-2000 ? (Si le coût exact n'est pas connu veuillez fournir une estimation la plus précise possible)	a) Exactb) Estimationc) Ne sais pas	3
36. Au cours des cinq prochaines années, devrez-vous effectuer des réparations ou des améliorations à votre établissement?	¹ Oui ² Non ➤ <i>Passi</i> ³ Ne sais pas ➤	ez à la Question 39 Passez à la Question 39

Page 12 8-1000-50.2: 2000-03-15

SECTION 5 - RENSEIGNEMENTS ANNUE	LS (suite)		
37. Au cours des cinq prochaines années, quel type de réparations ou d'améliorations devrezvous effectuer? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)	¹ Majeures	Plomberie ou filage électrique défectueux, réparations de base à des murs, des planchers ou des plafonds, etc. En d'autres mots, il s'agit de réparations que vous êtes légalement tenu de faire pour vous conformer au code du bâtiment de votre municipalité. Ces réparations sont jugées essentielles pour des raisons de sécurité et pour satisfaire aux normes municipales.	
	² Mineures	Carreaux de plancher, briques ou bardeaux décollés ou manquants marches, rampes ou revêtement endommagés, etc.	
	³ Structurales	Améliorations non requises aux fins de sécurité ou pour satisfaire aux normes municipales telles que des aménagements visant à rendre des pièces accessibles aux fauteuils roulants, l'ajout d'un notveau système de sécurité, de rampes, d'un espace récréatif extérieu pour enfants et d'un fumoir ventilé.	
38. Au cours des cinq prochaines années,		_ (\(\sqrt{\gamma} \)	
comment financerez-vous les réparations ou les améliorations à votre établissement?	¹ Programme d'	amélioration des refuges (SCHL)	
(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)	2 Autre ministère fédéral		
з арричиет.)		t provincial ou territorial	
	- /	onjoint fédéral/provincial/territorial	
│	\wedge λ \bigcirc $/$	régionale/municipale	
\sim	6 Campagne de	financement	
	⁷ Dons		
	Autre (veuillez	r préciser)	
	a)		
	,		
	b)		
Adultes de sexe masculin :			
Les questions suivantes renvoient à des hommes adultes, âgés de 15 ans et plus, qui ont été admis dans un établissement avec du sans leurs enfants à charge et portent sur la période allant du 1er avril 1999 au 31 mars 2000 ou sur la dernière période de 12 mois si votre exercice financier ne se termine pas le 31 mars 2000. Vous NE devez PAS inclure des hommes adultes qui ont été admis avec leur mère.			
39. Votre etablissement a-t-il une politique gouvernant l'admission d'hommes adultes avec ou sans enfants?	1 La politique pe d'hommes adu	ermet l'admission ultes	
(Cochez une seule réponse)	_	e permet pas Passez à la nommes adultes Passez à la	
	3 L'établisseme sur l'admission	nt n'a aucune politique n d'hommes adultes	
40. Au cours de la période de référence, combien d'hommes adultes ont été admis dans votre établissement? (Si aucun homme n'a été admis, inscrivez « 0 »].	Nombre d'homme	es	
41. Au cours de la période de référence (entre le 1 er avril 1999 et le 31 mars 2000 ou au cours de la dernière période de 12 mois si votre exercice financier ne se termine pas le 31 mars 2000), des hommes adultes ont-ils été admis en raison de mauvais traitements?	¹○ Oui ²○ Non		

SECTION 5 - RENSEIGNEMENTS ANNUELS (suite)
Questions et défis :
42. Quels seront, selon vous, les trois principaux défis ou questions auxquels fera face votre établissement au cours du prochain exercice?
(1) .
(2)
(3)
Ententes interministérielles
Afin de réduire le fardeau de réponse et de fournir des statistiques cohérentes, et en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec Santé Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les données que nous fournissons à ces organismes sont confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins statistiques. En vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, vous pouvez refuser de partager l'information vous concernant avec les organismes énumérés plus haut, en écrivant au statisticien en chef et en renvoyant la lettre d'objection avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe-réponse si-jointe.
Rempli par (en caractères d'imprimerie) : Date Numéro de téléphone Code régional
Commentaires
commentaires ou des questions au sujet du questionnaire ou de l'enquête, n'hésitez pas à communiquer avec nous (le numéro de téléphone figure dans les instructions) l'espace suivant est prévu pour ceux ou celles d'entre vous qui préfèrent écrire leurs commentaires. Veuillez écrire lisiblement.
/

Nous vous remercions de votre collaboration!